

Les institutions des Nations Unies s'unissent à la Norvège pour combattre les changements climatiques résultant de la déforestation

La déforestation est responsable d'environ 17 pour cent des émissions de gaz à effet de serre; c'est la deuxième source la plus importante après le secteur de l'énergie. D'ici à 2100, le défrichement des forêts tropicales pourrait libérer de 87 à 130 gigatonnes de carbone dans l'atmosphère.

Le Plan d'action de Bali, ratifié lors de la treizième session de la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) tenue à Bali (Indonésie) en 2007, a confié aux parties le mandat de négocier un instrument postérieur à 2012, qui inclurait des incitations financières à accorder éventuellement aux pays qui prendraient des mesures forestières en faveur de l'atténuation des changements climatiques dans les pays en développement. La réunion de Bali a également adopté une décision sur la «réduction des émissions résultant de la déforestation dans les pays en développement», encourageant les parties à analyser une série d'actions dans ce domaine.

Le 24 septembre 2008, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et le Premier ministre norvégien, Jens Stoltenberg, ont exposé le nouveau programme de l'ONU sur la réduction des émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts (UN-REDD), qui fournira un appui aux pays dans le cadre d'une initiative internationale visant à inclure l'initiative REDD dans les accords sur les changements climatiques postérieurs à 2012. Le programme sera mis en œuvre conjointement par la FAO, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUÉ) dans l'esprit du principe de l'ONU «unis dans l'action». Le Gouvernement norvégien financera la phase initiale du programme par l'octroi de la somme de 35 millions de dollars EU.

Neuf pays ont déjà exprimé officiellement leur intérêt à recevoir une assistance par l'entremise du Programme UN-REDD. Quatre d'entre eux, l'Indonésie, la Papouasie-Nouvelle-Guinée, la République démocratique du Congo et la République-Unie de Tanzanie entendent faire démarrer rapidement leurs activités en formulant des stratégies nationales, en

établissant des systèmes vigoureux de surveillance, d'évaluation, de communication des résultats et de vérification relatifs au couvert forestier et aux stocks de carbone, et en créant les capacités nécessaires. Les cinq autres pays sont la Bolivie, le Panama, le Paraguay, le Viet Nam et la Zambie.

Dans des phases successives, des projets pilotes seront entrepris pour tester les moyens de gérer les forêts existantes, afin de maintenir les services procurés par leurs écosystèmes et de maximiser leurs stocks de carbone, tout en fournissant des avantages communautaires et en améliorant les moyens d'existence. Le programme se propose aussi d'identifier les moyens d'inclure des paiements dans le cadre d'une convention sur le climat, ainsi que les différents systèmes de financement et d'assurance nécessaires pour compenser les pertes de forêts dues à des événements comme les incendies et les attaques de ravageurs. Des normes internationales servant à mesurer et à vérifier les émissions issues de la déforestation et de la dégradation et à communiquer les résultats devront aussi être élaborées.

L'initiative UN-REDD est un programme d'action immédiate servant à démontrer que des résultats rapides pourraient être obtenus dans certaines des principales forêts du monde. Le programme vise à faire basculer le bilan économique en faveur de la gestion durable des forêts, afin que leurs multiples biens et services économiques, environnementaux et sociaux puissent favoriser les pays, les communautés et les utilisateurs des forêts, tout en contribuant à d'importantes réductions des émissions de gaz à effet de serre.

Les réunions de la CBD se centrent sur la diversité biologique des forêts

Un examen du programme de travail sur la biodiversité des forêts a représenté l'un des principaux points de l'ordre du jour de la treizième réunion de l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) de la Convention sur la diversité biologique (CDB), tenue au siège de la FAO à Rome du 18 au 22 février 2008. La réunion de Rome a mis l'accent sur la mise en œuvre du programme de travail sur la biodiversité agricole, les impacts des changements climatiques sur la biodiversité forestière (options pour des interventions de soutien mutuel visant l'atténuation des changements climatiques dans le cadre des trois conventions de Rio) et les espèces exotiques envahissantes.

La FAO et d'autres partenaires ont organisé un grand nombre d'événements collatéraux liés à la biodiversité forestière, couvrant de nombreux thèmes tels que la satisfaction de la demande croissante de produits et services forestiers tout en conservant la biodiversité; l'estimation et la surveillance de la biodiversité grâce à des évaluations des ressources forestières nationales, afin de consentir des prises de décisions rationnelles; et l'état et les tendances de la conservation des ressources génétiques forestières. Une session consacrée aux affiches s'est penchée sur le thème de l'incorporation des grandes questions relatives à la biodiversité dans la foresterie et l'agriculture.

Le SBSTTA a préparé une longue liste de recommandations, qui ont été examinées lors de la neuvième Conférence des parties à Bonn (Allemagne) du 19 au 30 mai 2008. Parmi les recommandations comprises dans la Décision IX/5 sur la biodiversité des forêts, figuraient celles qui visent à renforcer:





- la surveillance, l'inventaire et l'établissement de rapports relatifs à la biodiversité des forêts;
- les réseaux nationaux et régionaux d'aires forestières protégées et la connectivité écologique;
- la recherche scientifique pluridisciplinaire sur les impacts des changements climatiques et de la dégradation environnementale sur la biodiversité forestière et la résistance des écosystèmes, notamment les écosystèmes forestiers vulnérables comme les forêts côtières (y compris les petits États insulaires), les régions arides et semi-arides et les forêts de haute montagne dans les pays les moins avancés;
- la compréhension de la capacité de la diversité génétique forestière d'influencer les changements climatiques, de conserver la résistance des écosystèmes forestiers et de fournir de nouvelles sources de produits ligneux et non ligneux;
- la gouvernance des forêts pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité forestière.

La décision concernant la biodiversité des forêts prise à Bonn exhortait les parties à s'attaquer en priorité aux principales menaces d'origine humaine qui pèsent sur la biodiversité forestière, y compris l'utilisation non contrôlée et non durable des produits et ressources forestiers (comme la chasse et le commerce de viande de brousse non réglementés, et leurs impacts sur les espèces non visées), les changements climatiques, la désertification et l'avancée du désert, la conversion illégale des terres, la fragmentation des habitats, la dégradation environnementale, les incendies de forêt et les espèces exotiques envahissantes.

La Décision IX/5 englobe aussi les recommandations du SBSTTA invitant les pays à assurer que les actions prises pour réduire les émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts dans les pays en développement favorisent la biodiversité forestière; à garantir que les programmes et mesures prises pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité forestière contribuent à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration des moyens d'existence; à s'attaquer aux impacts négatifs directs et indirects possibles de la production et de la consommation de biomasse à des fins énergétiques sur la biodiversité forestière; à adopter une approche prudente à l'égard des arbres génétiquement modifiés; à enrichir les connaissances sur les services procurés par les écosystèmes forestiers et à multiplier les instruments servant à les garantir, comme les paiements en contrepartie de leur jouissance.

Le secrétariat de la CMPFE s'installe en Norvège

La Norvège a assumé la présidence de la Conférence ministérielle sur la protection des forêts en Europe (CMPFE). Suite à la cinquième conférence ministérielle, tenue à Varsovie (Pologne) en novembre 2007, le secrétariat a quitté la Pologne pour s'installer en Norvège. Cette dernière conservera la présidence jusqu'à la fin de la prochaine conférence ministérielle, probablement d'ici à quatre ou cinq ans.

La CMPFE est un processus d'élaboration de politiques de coopération intergouvernementale en faveur de la gestion durable des forêts en Europe. Aux conférences ministérielles, les ministres chargés des forêts en Europe prennent des décisions sur des questions partagées intéressant les niveaux politiques les plus élevés en matière de forêts et de foresterie. La première conférence s'est tenue à Strasbourg (France) en 1990. La présidence a ensuite été assumée par la Finlande, le Portugal, l'Autriche et la Pologne.

L'Unité de liaison de la CMPFE, située maintenant à Oslo, est le secrétariat de coordination de la Conférence. C'est un bureau dont la fonction est de soutenir la coopération des ministres chargés de forêts en Europe. Une réunion d'experts s'est tenue les 7 et 8 mai 2008 à Oslo pour examiner le programme de travail, notamment le respect des engagements pris par la conférence de Varsovie. Le programme de travail comprend les éléments suivants:

- Gestion durable des forêts et changements climatiques.
- Mobilisation et utilisation rationnelle du bois;
- Multiples services procurés par les écosystèmes forestiers, y compris les forêts et l'eau;
- Coopération et partenariats régionaux et mondiaux;
- Activités intéressant plusieurs domaines.

À la réunion d'experts ont assisté 88 délégués représentant 31 pays d'Europe et la Commission européenne, ainsi que 20 observateurs nationaux et appartenant à des organisations.

Ateliers IUFRO sur l'interface science-politiques

Dans de nombreux pays, les priorités de la recherche sont passées récemment des questions biophysiques aux questions environnementales et sociales, et l'accent a été mis sur la réduction de la pauvreté, les moyens d'existence et les changements climatiques; ce passage a donné lieu à des tentatives visant à améliorer l'interaction entre la communauté des scientifiques d'une part, et les décideurs et les parties prenantes intéressés d'autre part. Toutefois, les chercheurs n'ont pas encore pu nouer des relations efficaces avec les responsables des politiques, notamment dans les pays en développement, en raison de contraintes liées aux structures de gouvernance, aux choix du moment où donner les informations, aux capacités de communication et aux ressources destinées au personnel spécialisé des institutions scientifiques, comme les communicateurs scientifiques et les spécialistes des politiques.

Depuis plusieurs années, le Programme spécial pour les pays en développement de l'Union internationale des instituts de recherches forestières (IUFRO) organise régulièrement des ateliers de formation sur l'interface science-politiques à l'intention des scientifiques forestiers appartenant à des pays en développement. En 2007, par exemple, trois événements similaires intitulés «Travailler efficacement à l'interface des sciences forestières et des politiques forestières» se sont tenus en Malaisie, en Équateur et au Kenya. Du 31 mars au 1^{er} avril 2008, un atelier de ce type a été organisé spécifiquement sur la mise en valeur des forêts de montagne, conjointement avec la Conférence internationale sur les forêts de montagne dans un monde en évolution tenue à Vienne (Autriche) (voir ci-dessous).

L'objectif global de ces ateliers est d'aider les chercheurs à planifier, conduire et organiser des activités de recherche permettant de transformer plus rapidement et facilement les résultats en informations utilisables dans la résolution des problèmes et la formulation des politiques. À cette fin, ils visent à améliorer la compréhension des processus de prise de décisions et d'élaboration des politiques, ainsi que les rôles que les scientifiques peuvent jouer en fournissant des informations à ces processus.

Les ateliers se fondent sur les meilleures pratiques en matière d'interactions science-politiques publiées par l'IUFRO en 2005 (voir www.iufro.org/publications/series/occasional-papers [No. 17]), évaluant



leur adaptation à différents contextes et situations, comme les processus stratégiques internationaux, les programmes forestiers nationaux et les politiques en faveur des pauvres au niveau local.

Étant donné le vif intérêt manifesté par la communauté des forestiers scientifiques dans les pays en développement, de nouveaux ateliers seront organisés à l'avenir.

Une conférence internationale sur les forêts de montagne fournit des informations à un programme-cadre spécial

Les effets des changements climatiques, des guerres, des migrations et de la surexploitation des ressources naturelles, ainsi que des changements dans les modèles d'utilisation des terres, sont particulièrement graves dans les régions montagneuses. Aujourd'hui, la production viable de bois dans les forêts de montagne doit aller de pair avec les besoins en eau potable, biodiversité, tourisme et revenus de la société. La pollution atmosphérique et les changements climatiques lancent de nouveaux défis. La demande accrue de biomasse pour la production d'énergie pourrait augmenter les probabilités de conflits fonciers, et leurs conséquences risquent de s'avérer néfastes pour les populations vivant dans les montagnes, qui sont dans une très large mesure les plus pauvres de la terre.

La Conférence internationale sur les forêts de montagne dans un monde en évolution, organisée à Vienne (Autriche) du 2 au 4 avril 2008 par l'Université des ressources naturelles et des sciences biologiques appliquées (Universität für Bodenkultur Wien [BOKU]), a examiné la situation de la recherche sur les forêts de montagne dans le contexte

général de la gestion durable des zones montagneuses. Parmi les principaux thèmes, figuraient les suivants:

- conservation et services environnementaux;
- production et rôle des forêts de montagne dans les moyens d'existence des populations;
- les forêts de montagne sous pression – risques et dangers;
- éducation et création de capacités.

Au cours des cinq dernières années, la BOKU a offert un programme-cadre international exceptionnel en matière de foresterie de montagne, défini comme la gestion durable des forêts et des terres boisées de montagne fondée sur la science, en tenant particulièrement compte des conditions écologiques, éthiques, techniques, sociales, économiques et politiques de systèmes montagneux complexes.

La conférence se proposait non seulement de présenter les progrès les plus récents de la recherche sur les forêts de montagne, mais aussi de souligner le rôle de l'enseignement universitaire dans la gestion durable des ressources et de susciter de nouvelles idées pouvant être incorporées dans le programme d'études de l'université. La conférence avait aussi pour objectif de stimuler l'action collective concernant la recherche et l'éducation en matière de forêts de montagne dans le cadre du Partenariat de la montagne – une alliance volontaire de partenaires (48 pays, 16 organisations intergouvernementales et 89 groupes de la société civile, non gouvernementaux et du secteur privé) se consacrant à l'amélioration du niveau de vie des populations montagnardes et à la protection des environnements montagneux du monde, alliance dont le secrétariat est hébergé par la FAO.

Pour plus d'informations sur le programme-cadre de la BOKU, voir: www.boku.ac.at/mf.html